

AFFAIRE N° 61

AUGMENTATION DE L'EFFECTIF COMMUNAL

CREATION DE SEPT POSTES D'ATTACHE DE 2EME CLASSE

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Afin de renforcer l'encadrement du personnel communal, je vous demande d'en compléter l'effectif comme suit :

7 postes d'Attaché de 2ème Classe (Indice Brut 340-579).

**AVIS DES COMMISSIONS**

Les Commissions FINANCES et ENTREPRISE MUNICIPALE émettent un avis favorable.

---

M. GERARD M. : J'aimerais savoir s'il s'agit d'un recrutement ou d'une promotion des Attachés.

LE MAIRE : Il s'agit essentiellement de renforcer l'encadrement. Par conséquent, nous avons l'intention de recruter de nouvelles personnes.

M. GERARD M. : Ces postes peuvent-ils être proposés à certains Attachés en place de grade inférieur ?

LE MAIRE : Nous n'excluons pas cette possibilité. Comme moi, vous êtes soucieux de la promotion interne.

M. GERARD M. : Effectivement.

LE MAIRE : Y a-t-il d'autres questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

\*

\*

\*